

LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du jeudi 12 juin 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 20h39

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°7), M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n° 12), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (à compter de la question n°5), M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°7), M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°7 et jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Franck RACLOT, M. André TERZO,

Secrétaire de séance : M. Pascal ROUTHIER

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Daniel HUOT donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. André TERZO donne pouvoir à M. Olivier GRIMAITRE, M. Benoît VUILLEMIN donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°26)

4. Festival outdoor Grandes Heures nature 2025 : attribution de subventions

A l'unanimité, le Bureau approuve l'attribution :

- de 8 subventions pour un montant total de 8 500 €, versées aux associations sportives porteuses d'une épreuve, dans le cadre du Festival Outdoor Grandes Heures Nature 2024 :
 - o DSA 2 000 €,
 - o Entre Temps Escalade 1 500 €,
 - o Saint Vit Canoé kayak 1 000 €,
 - o Team Geneuille Vélo 1 000 €,
 - o SNB Canoé 500 €,
 - o Balise 25 500 €,
 - o RSGB 1 000 €,
 - o Doubs paddle 1 000 €.
- d'une subvention de 5 000 €, versée à l'Université de Franche-Comté pour l'investissement du Laboratoire C3S dans la mise en œuvre d'un programme de 13 conférences/ateliers,
- de 8 subventions pour un montant total de 7 500 €, versées aux associations sportives assurant l'encadrement des visiteurs sur des ateliers d'initiation sportives :
 - o ACB 750 €,
 - o Entre Temps Escalade 1 500 €,
 - o Balise 25 750 €,
 - o CAF 750 €,
 - o Besançon BMX 750 €,
 - o Besançon Vol Libre 750 €,
 - o SNB aviron 750 €,
 - o SNB Canoé 750 €,
 - o OTB 750 €.
- de 2 subventions pour un montant de total de 5 000 € au titre de l'échéance 2025 relatif à la convention d'accompagnement des ambassadrices :
 - o A. RENARD 2 500 €,
 - o J. MATHIEUX 2 500 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de financement à intervenir avec l'Université de Franche-Comté,

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Convention tripartite entre Ville GBM et Innovaxiom pour le congrès Timeworld

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la convention correspondante,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention tripartite exposant les apports et obligations des différentes parties prenantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Subvention à l'Université Marie et Louis Pasteur pour l'organisation de deux manifestations de culture scientifique et technique : Fête de la Science et Nuit européenne des chercheurs et chercheuses 2025

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 7 500 € à l'Université Marie et Louis PASTEUR selon la répartition suivante :
 - 3 500 € dédiés à l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs,
 - 4 000 € dédiés à l'organisation de la Fête de la Science.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Projets retenus dans le cadre de l'Appel à Projets « Soutien aux Initiative Etudiantes » - session 2 – 2025

Mme Frédérique BAEHR (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 4 000 € à la BAF pour son concert « Bouge Ta Rentrée »,
- attribue une subvention de 4 000 € à ESN Besançon pour la Nuit des Etudiants du monde et pour la célébration des 20 ans de l'association,
- attribue une subvention de 2 000 € au CROUS BFC pour la création d'un outil de prévention et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles,
- attribue une subvention de 2 129 € à l'UMLP pour le projet « Vélo Utopia : un campus sans voiture »,
- attribue une subvention de 1 490 € à l'UMLP pour ses formations et séminaires à destination des associations étudiantes,
- attribue une subvention de 1 000 € au CROUS BFC pour la mise en place d'un salon de coiffure et d'esthétique éphémère au sein du LIVE,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions afférentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

8. Attribution d'une subvention à l'entreprise S2E

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 10 000 € à S2E,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention jointe en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Subvention à l'association Gadje intervenant auprès des gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 4 600 €, au titre de l'année 2025, à l'association Gadje pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil et plus globalement auprès des familles résidant régulièrement sur le territoire de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Contrat de Ville 2024-2030 – Programmation Complémentaire Appel à projet 2025

M. Nathan SOURISSEAU (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'attribution de subventions pour les montants suivants :
 - 5 000 € et 1 233 € au CIDFF
 - 1 000 € au Local Boxe Club
 - 12 000 € au Storytellers
 - 10 000 € à P.A.R.I.

- 3 000 € à Radio Sud
 - 1 000 € à l'ASPTT
 - 700 € à Besançon Racing Club Escrime
 - 1 500 € aux Manivelles
 - 2 000 € à Maison de l'Architecture
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

11. Contrat de Ville 2024-2030 – Subventions à l'Antenne Petite Enfance – Programmation Complémentaire Appel à Projets 2025

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention pour le montant de 1 100 € à l'Antenne Petite Enfance.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Délibération pour un soutien exceptionnel à l'Aéroclub de Thise dans le cadre d'une démarche de transition énergétique

A la majorité des suffrages exprimés, 8 contre, 4 abstentions, le Bureau autorise le soutien de Grand Besançon Métropole à l'aéroclub Avion de Thise à hauteur de 2000€ pour l'organisation des ses Portes Ouvertes et la communication de leur démarche éco-responsable.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 17

Contre : 8

Abstentions : 4

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

